

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION 2023_08**

Nombre de membres Excusé : Date de la convocation : 30/03/2023
En exercice : 10 Absents : Date d'affichage : 30/03/2023
Présents : 8 Pouvoir : 2

**ACCEPTATION PROJET FIBRE
DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT**

L'an deux mille vingt-trois et le lundi trois avril à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, M. Sébastien LANGE, Mme Ninoslava BOZOVIC, M. Christophe BOYER, Mme Stéphanie GRECARD, Mme Maryse TEQUI, M. Didier MIRATON

Pouvoir : M. ROUX donne procuration à Mme NARDI Sandrine
M. WEISSE donne procuration à Mme Maryse TEQUI

Secrétaire de séance : Ninoslava BOZOVIC

o O o

M. le Maire rappelle le projet qui est l'enfouissement de la fibre sur la commune.
Nous avons en 2022 délibéré pour prendre le bureau d'étude PYPYRUS et un assistant à maître d'ouvrage, M. PASSELERGUE pour nous aider dans ce dossier.

Papyrus nous explique le détail du projet et nous montre les plans des enfouissements.
M. le Maire demande une nouvelle fois au conseil de se prononcer sur le projet.

Le montant total prévisionnel du projet serait :

Travaux d'enfouissement	242 460€ HT	290 952€ TTC
Assistance à Maîtrise d'ouvrage M. PASSELERGUE	6 600€ HT	7 920€ TTC
PAPYPUS	14 110€ HT	16 932€ TTC

M. Le Maire propose au conseil de voter une demande de subvention auprès du Département.

Le Conseil, après discussion et délibération à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition du projet « Enfouissement Fibre »,
- DEMANDE à M. le Maire de poursuivre les démarches pour la demande de subvention au Département
- AUTORISE M. Le Maire à signer tout documents nécessaires à ce projet.

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
Claude REILHES.